

**7 & 8 OCTOBRE 2023**

GRANDE PLAGE FOURAS-LES-BAINS

17<sup>e</sup> ÉDITION



WINDSURF  
STAND UP PADDLE  
PIROGUES POLYNÉSIENNES

f t i fortboyardchallenge.fr

**FORT  
BOYARD  
CHALLENGE**



La Charente Maritime

NOUVEAU-AQUITAINE

ROCHEFORT

OCEAN



## BOOK INFOS

-

## WINDSURF / WINDFOIL / WINGFOIL CHALLENGE

- 1 → Généralités ..... p.2**  
**2 → Avis de course ..... p.3-8**



## GÉNÉRALITÉS

---

La confirmation de la pré-inscription est obligatoire aux heures prévues par l'organisation (Tivoli organisation):

- Vendredi 6 octobre : 17h30 – 20h00
- Samedi 7 octobre : 8h00 – 10h00

Une caution de 30 € pour le dossard, la balise GPS et la puce de chronométrie est exigée lors de la confirmation de la pré-inscription (chèque bancaire à l'ordre de Régie Fort Boyard Challenge).

Le prix de l'inscription comprend: les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi soir et le tee-shirt de l'événement.

L'organisation rembourse l'inscription (seulement le montant de l'inscription et hors frais annexes) au Fort Boyard Challenge uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant une blessure / contre-indication à la pratique sportive.

En cas d'impossibilité de participer aux épreuves, il sera interdit de donner son inscription à un autre individu.

L'identification des concurrents se fait uniquement via les dossards numérotés et les balises GPS fournis par l'organisation.

Pour des raisons de sécurité, le port du lycra est strictement interdit en dehors des courses officielles. Le coureur ne respectant pas cette consigne sera disqualifié par le comité de course sans instruction.

Une zone de stockage du matériel surveillée la nuit (sur la plage) est à disposition des challengers du vendredi soir au dimanche inclus.

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. En participant j'autorise l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels je figurerais pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres activités touristiques disponibles sur le territoire : Office de Tourisme Rochefort Océan [www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com) - 05 46 99 08 60.





# WINDSURF CHALLENGE (WING/FOIL)

## AVIS DE COURSE

Prescription de la FFVoile :

*Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.*

*Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.*

**FORT BOYARD CHALLENGE**

**CNF 17005**

**Grade 4 les 07 et 08 octobre à Fouras (17)**

**Grade 5A si vent inférieur à 12 nœuds moyens**

## PRÉAMBULE

**Prévention des violences et incivilités :** L'organisateur rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

*La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

*Placer [DP] au début de chaque règle à laquelle cela s'applique.*

## **1 REGLES**

L'épreuve est régie par

**1.1** Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

**1.2** Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].

**1.3** Les règlements fédéraux

**1.4** En cas de traduction de cet AC (avis de de course), le texte français prévaudra.



## **2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

- 2.1** Les IC seront disponibles à partir de l'ouverture des confirmations d'inscriptions le *06 octobre à 17H30*.
- 2.2** Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

## **3 COMMUNICATION**

- 3.1** [DP] [NP] Pendant qu'il est en course. A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## **4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**

- 4.1** L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes *WINDSURF, WINDFOIL et WINGFOIL* (dans la limite de 160)
- 4.2** Age minimum requis : né avant le 31 décembre 2011
- 4.3** Documents exigibles à l'inscription :
- 4.3.1** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
  - La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
    - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
    - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
  - Une autorisation parentale pour les mineurs.
- 4.3.2** Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais)
  - Une autorisation parentale pour les mineurs.
  - Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve.
  - Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
- La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales.
- 4.2.3** Pour le bateau :
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- 4.4** Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne : [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)
- 4.5** Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.
- 4.6** Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : *jauge maximale 160 bateaux*
- 4.7** Les bateaux engagés déclarent avoir tout le matériel individuel de sécurité nécessaire (bout de 5m, feux à main valide et si besoin sur décision du directeur de course le port du gilet de sauvetage (obligatoire pour les mineurs) et selon règles de jauge des supports (foils)

## **5 DROITS A PAYER**

- 5.1** Les droits sont les suivants :



Classe	Droits d'inscription jusqu'au 26/09/2023	Droits d'inscription après le 27/09/2023
WINDFOIL	55 € (45€ - de 18 ans)	75 € (60€ - de 18 ans)
WINGFOIL	55 € (45€ - de 18 ans)	75 € (60€ - de 18 ans)
WINSURF	55 € (45€ - de 18 ans)	75 € (60€ - de 18 ans)

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité, la soirée du samedi, et le tee-shirt de l'événement.

## 6 PUBLICITE

- 6.1** [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- 6.2** [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 7 Programme (provisoire)

	WINDSURF	WINDFOIL	WINGFOIL	Maximum par jour
<b>07 octobre</b>	Course	Course	Course	3
Briefing obligatoire	10h15	10h15	10h15	
Heure signal avertissement	11h	11h	11h	
<b>08 octobre</b>	Course	Course	Course	3
Briefing obligatoire	11h	11h	11h	
Heure signal avertissement	12h	12h	12h	

- 7.1** Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30
- 7.2** L'épreuve peut consister en une série qualificative et une série finale si besoin.

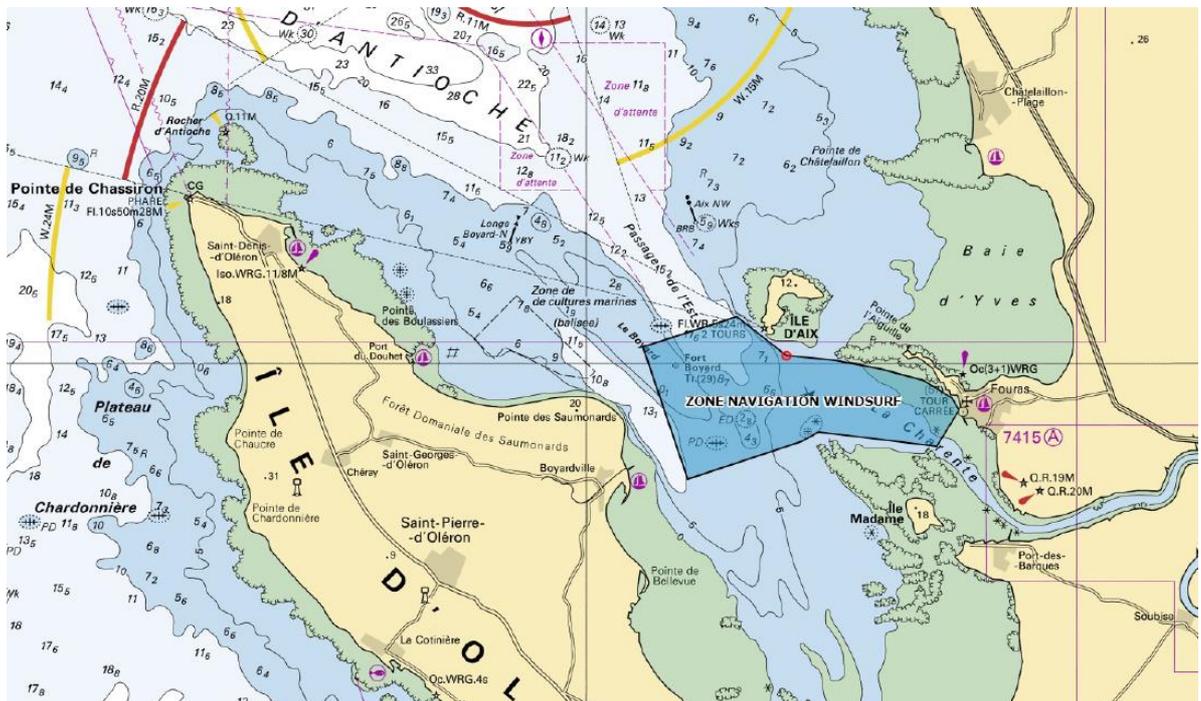
## 8 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

- 8.1** Chaque concurrent devra porter :
- Un feu à main
  - Un bout de traction de 5 mètres minimum
  - Un dossard numéroté (fourni par l'organisation)
  - Une combinaison iso thermique
  - Un casque et un gilet d'impact (Foils uniquement).
  - Une balise GPS et une puce (fournies par l'organisation)
  - Gilet de sauvetage obligatoire pour les mineurs
- 8.2** Le gilet de poids est strictement interdit
- 8.3** Un contrôle aléatoire des équipements pourra être mis en place par l'organisation. En cas de non-respect le bateau (coureur) sera disqualifié
- 8.4** Chaque concurrent s'engage à apporter toute l'aide possible aux personnes ou navires en danger



## 9 LIEU

### 9.1 Zone de navigation :



## 10 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront présentés aux concurrents lors des réunions d'information officielles et affichés au tableau officiel. Conformément aux recommandations de la commission technique Windsurf de la FFV, il est précisé que le parcours sera de type « raid » et qu'en conséquence, il pourra comporter tous types d'allures.

## 11 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 12 CLASSEMENT

### 12.1 Le système de classement est le suivant :

Catégories d'âges : L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours

Catégories d'âge pour le classement FFV:

- o Minimales : filles et garçons 12 -14 ANS (2009-2010-2011)
- o Cadets : filles et garçons 15 -16 ANS (2008-2007)
- o Espoirs : filles et garçons 17 - 19 ANS (2006-2005-2004)
- o Séniors : filles et garçons 20 - 34 ANS (2003 à 1989)
- o Masters : filles et garçons 35 - 49 ANS (1988 à 1974)
- o Vétérans : filles et garçons 50 ANS ET PLUS. (1973 et moins)

### 12.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

### 12.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.



b) Quand 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.  
L'ensemble des courses (grade 4 et 5) seront totalisées pour le classement général de l'épreuve. Si au moins une course grade 4 est validée, seules les courses validées en grade 4 seront envoyées à la FFV. Sinon, seul le classement des courses grade 5 seront envoyées.

### **13 PRIX**

Seuls les gagnants indiqués ci-dessous se verront remettre une dotation :

- Windsurf : 1/2/3 FEMME et 1/2/3 HOMME
- WindFoil : 1/2/3 FEMME et 1/2/3 HOMME
- Wing : 1 FEMME et 1 HOMME
- 1ER HOMME ET 1ERE FEMME DE MOINS DE 15 ANS (3 supports)
- 1ER HOMME ET 1ERE FEMME DE PLUS DE 50 ANS (3 supports)

### **14 PROTECTION DES DONNÉES**

#### **14.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'organisateur, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

#### **14.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent l'organisateur, la FFVoile et ses sponsors ainsi que à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication l'organisateur, de la FFVoile et ses sponsors. l'organisateur, la FFVoile, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à l'organisateur, la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [contact@fortboyardchallenge.fr](mailto:contact@fortboyardchallenge.fr) ou par courrier au siège social de la Communauté d'Agglomération Rchefort Océan en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

### **15 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

### **16 RESPECT ENVIRONNEMENT [DP]**

L'épreuve est engagée dans une démarche environnementale. C'est un événement sportif se déroulant dans des sites préservés. Chaque concurrent veillera à respecter l'environnement, à appliquer le tri sélectif et à ne pas jeter ses déchets dans l'eau ou à terre.

### **17 ASSURANCE**



Les concurrents doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique du windsurf en compétition.

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 millions d'Euros.

A cet effet, l'émargement de départ vaut engagement du compétiteur, après avoir pris connaissance des conditions de course, et décharge l'organisateur de toutes responsabilités.

## **18 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Directeur de course : Anthony Rigaut**

Pour toutes informations complémentaires : [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)

